04 décembre 2020

## **Bulletin Municipal**

**COMMUNE DE BEINHEIM** 

Année 2020, N°35

## **Anniversaires**

Le 05 décembre 2020

Monsieur Bernard KAEUFLING, 80 ans

\*\*\*\*\*

Le 09 décembre 2020

Monsieur François STRASSER, 80 ans

Nous leur souhaitons un joyeux anniversaire

#### Dans ce numéro:

Actualités MAIRIE	1 à 2 6 à 7
Pharmacie de garde	10
Maison des Aînés	4
Petites annonces	12
Association	5, 8 à 10
Commerces	9 et 11
Offre d'em- ploi	3

## Recensement de la population 2021

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.

## Battue de chasse

Une battue de chasse aura lieu dimanche 06 décembre dans le lot 3 aux alentours de la déchetterie.

Pour votre sécurité, évitez de vous aventurer dans cette zone.

Année 2020, N° 35

### Civisme benne à verre

Nous constatons une fois de plus le manque de civisme de certaines personnes! C'est très bien de mettre les bouteilles dans les bennes, mais alors pourquoi abandonner vos cartons vides au pied de la benne? C'est consternant!

Malheureusement il y a, pire et tout aussi affligeant !! Lorsque les bennes sont pleines laisser les bouteilles et les cartons au pied des containers alors qu'il suffit d'un coup de fil en Mairie pour signaler que les bennes sont remplies, merci de ramener vos bouteilles à la maison en attendant de pouvoir les jeter proprement. Avec un peu de bons sens on peut éviter beaucoup de désagréments, et conserver ces endroits propres pour tous les usagers. Merci de respecter les consignes.

## Permanence conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient sa prochaine permanence à la mairie de Beinheim le jeudi 17 décembre de 9h à 12h.

Merci de prendre contact avec le secrétariat au 03.88.53.04.04.

### Sont affichés en mairie

- L'arrêté de la Préfecture du Bas-Rhin du 30 novembre modifiant l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2020 imposant le port du masque pour les piétons de onze ans et plus sur certaines parties du territoire du département du Bas-Rhin.
- L'arrêté du maire du 26 novembre 2020 de reprise d'une concession.
- L'arrêté du maire du 26 novembre 2020 portant constatation de la vacance d'un immeuble.

#### OFFRE D'EMPLOI

## La COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN recrute un <u>agent de gestion financière</u> (F/H) :

- Formation comptable : Assurer le traitement comptable des dépenses et des recettes courantes, la tenue des régies d'avances ou de recettes dans le respect des procédures et des dispositions comptables réglementaires,
- Maîtrise de l'environnement institutionnel, des enjeux et du cadre règlementaire de la comptabilité publique
- Notions de la commande publique et des procédures de dépenses publiques
- Règles budgétaires et comptables
- Connaissance du code des marchés publics
- Maîtrise de la bureautique

#### Profil recherché

- Sens du travail en équipe
- Assiduité et ponctualité
- Rigueur et esprit d'analyse
- Autonomie et discrétion
- Qualités relationnelles
- Sens du service public
- Grande polyvalence demandée
- Compétences particulières : Connaître la nomenclature M14 ou plan comptable

#### Avantages collectifs au travail

- Abonnement CNAS
- RIFSEEP
- Participation de l'employeur à la complémentaire santé

Mission longue à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Travail à temps complet. Salaire selon profil.

Les candidatures sont à adresser, avant le 18 décembre 2020, à :

Monsieur le Président
De la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
3 rue Principale
67930 BEINHEIM
contact@cc-plaine-rhin.fr



Suite aux nouvelles mesures visant à lutter contre l'épidémie de COVID19 dans le département du Bas-Rhin, la Maison des Aînés est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Comme promis, pour égayer vos maisons ou pour gâter vos proches, le marché de Noël est ouvert à partir du 7 décembre de 9h à 17h les lundi, mercredi et jeudi jusqu'au 17 décembre.

Vous y trouverez des objets et sujets de Noël aux mille couleurs confectionnés à la Maison des Aînés par les résidents et l'association Sourire A la Vie.

Petite surprise remise de 20 % sur la totalité de la décoration pour vous remercier d'acheter local et de soutenir l'association Sourire A la Vie.

En attendant, prenez bien soin de vous,



12 rue du presbytère Tél. 03.88.86.36.56



Année 2020, N° 35





## La Maison Bleue

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

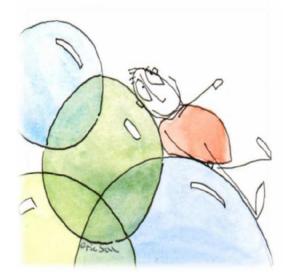
Organise son 1er atelier des parents ! Samedi 19 décembre 2020 à 10h

# « Un cadeau pour mon enfant!»

Avec la participation de Dagmara GRABARZ-GLANOWSKA

## Renseignements et inscriptions avant le 16 décembre sur :

preenbulle.67@laposte.net



LAEP La Maison Bleue Ouvert tous les samedis de 9h à 12h 5, rue principale 67930 BEINHEIM https://www.facebook.com/lamaisonbleue.laep/





## Aidez nous à lutter contre l'épidémie

# Ici j'active mon application TousAntiCovid









Pour télécharger l'application, scanner ce QR code avec votre téléphone

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),		
Mme/M.:		
Né(e) le :, à :		
Demeurant :		
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé pa n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires p à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :		
Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré ent l'une de ces exceptions.		
1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionné établissement d'enseignement ou de formation ; déplacements professionnels être différés ; déplacements pour un concours ou un examen.	elle ou un ne pouvant	
Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de de leur employeur.	éplacement établi par	
2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.		
☐ 3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat	de médicaments.	
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personne et précaires ou la garde d'enfants.	s vulnérables	
□ 5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnan	t.	
6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.		
7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre public.	dans un service	
8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité adn	ninistrative.	
9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activ	ités périscolaires.	
Fait à :	Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez	
Le :, à :, (Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)		
Signature :	#Tous	

## Communiqué Multi Accueil Les Cigogneaux



C'est bientôt Noël! Et même si l'on ne sait pas encore trop comment ce Noël 2020 se déroulera, une chose est sûre, comme chaque année, il y a ceux qui n'auront pas de Noël, ni de cadeaux! Sauf si l'on prépare des Boîtes de Noël!

#### Que sont ces Boîtes de Noël?

Une initiative qui se propage dans toutes les régions avec le soutien d'associations comme <u>Le Secours Populaire</u> à Paris ou <u>La Maraude du Partage</u> dans le Grand Est. Le but, fabriquer des boîtes de Noël avec un contenu bien précis, boîtes qui seront redistribuées en cadeau aux plus démunis!

#### Comment réaliser une boîte de Noël?

L'idée est que chaque boîte contienne des produits spécifiques :

Un produit de beauté ou d'hygiène (dentifrice, brosse à dents, serviettes hygiéniques, gels douche...)

Un vêtement chaud (pull, chaussettes, bonnet, écharpe, gants)

Un produit gourmand sec et non périssable (chocolat, douceurs, foie gras, conserves...)

Un cadeau plaisir (livre, bd, jeux, puzzle, jouet... )

Un mot doux (carte de Noël, lettre d'encouragement, un dessin...)

Des masques chirurgicaux ou du gel hydroalcoolique en bonus

Il est cependant **interdit d'y déposer des accessoires tranchants** comme les rasoirs, lames, des préservatifs, médicaments ou alcool.

#### Quel format pour la boîte de Noël?

La boîte de Noël doit être de la taille d'une boîte à chaussure et le tout doit être emballé dans votre plus joli papier cadeau ou un <u>furoshiki</u> car le tissu pourra resservir ensuite! Attention, l'emballage doit être fermé par un nœud ou une ficelle mais **il ne faut pas fermer avec du scotch**, car chaque boîte sera vérifiée avant d'être distribuée. Ceci afin d'éviter les produits non adéquats comme l'alcool ou les objets dangereux ou abîmés.

Sur chaque boîte il faudra également identifier le destinataire : mixte, femme, homme, enfant (préciser âge ou tranche d'âge)

#### Où et quand déposer ses boîtes de Noël?

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre crèche avait envie de se mobiliser dans cette collecte. Alors on vous propose de <u>les déposer chez nous</u>. un petit coin sera aménagé spécialement.

Vous pouvez les déposer jusqu'au lundi 14 décembre.

Nous nous chargerons d'amener les boites à un point de collecte sur Haguenau.

Un petit bonheur pour les plus nécessiteux!

Ces boîtes de Noël ne leur changeront probablement pas la vie, mais elles leur apporteront une petite étincelle de chaleur le soir de Noël... Les boîtes reçues seront distribuées par les maraudes des associations caritatives de chaque région ou ville !



#### Elodie Heinold, directrice

Multi Accueil Les cigogneaux

13, rue du presbytère — 67 930 BEINHEIM

① 03.88.05.29.70 ⊠ multiaccueil.beinheim@alef.asso.fr



www.alef.asso.fr

## **Carrefour Express**

Pour vos fêtes de fin d'année carrefour express vous propose des paniers garnis, coffret de vins, des bons d'achat, des idées cadeaux Formano. Livraison à domicile. Tel: 09.63.58.28.36

Nouveautés jeu concours pour les enfants de l'école maternelle. Tous à vos crayons pour nous faire le plus beau des dessins de Noël. Petite surprise pour chacun.

Pour les grands un panier garni à gagner d'une valeur de 20 € à vous d'estimer son poids. (Valable du 8 au 21 décembre).



Toute l'équipe vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

## Don du sang



# Le lundi 7 décembre de 16h30 à 20h à SELTZ, Maison des loisirs et de la culture, Rue du Général de Gaulle.

Toutes les mesures de précaution seront mises en œuvre durant la collecte : respect des distances de sécurité d'un mètre entre les donneurs, port du masque pour les donneurs ainsi que pour le personnel de collecte et les membres de l'amicale, gel hydroalcoolique à disposition.

Pour se rendre à la collecte, il faut cocher la case 8 « Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative » de l'attestation.

Après le don de sang, l'amicale pour le don de sang bénévole de Seltz et Environs aura le plaisir de vous servir une collation de Noël.

Vos dons sont essentiels pour soigner ceux qui en ont besoin.

Merci au nom des malades.

## Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Seltz et Environs

4 impasse des Vignes 67470 MOTHERN



https://www.facebook.com/amicalesangseltz http://amicalesangseltz.canalblog.com

## **Urgences médicales**



Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le 03.69.55.33.33.

En cas d'urgence ou **après minuit** faire le **15 (SAMU).** 

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence **composer le 3237** 



Livraison offerte sur Beinheim et alentours, possibilité de faire livrer vos cadeaux et petites attentions à vos proches ainsi que tous vos achats habituels

- pas de minimum de commande -



#### OUVERTURES SPECIALES DE DECEMBRE 2020

Dimanche 6 et 13 Décembre ouvert de 14h à 18h Dimanche 20 Décembre ouvert de 10h à 18h

Lundi 7 et 14 Décembre ouvert de 14h à 18h Lundi 21 Décembre ouvert de 9h à 19h non stop

Retrouvez nos différentes propositions de cadeaux en magasin ou sur notre page Facebook Bacchus Beinheim

Pour respecter les mesures sanitaires nous avons élargi les horaires du magasin mais n'hésitez pas à passer commande ou à réserver par avance afin de limiter l'affluence.

> Cave et Epicerie Fine Bacchus 28 Rue Principale 67930 Beinheim

> > Tél.: 03 88 86 47 42

Ouvert du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h, le samedi 9h-17h

#### **Petites annonces:**

• Cherche à louer appartement F2/F3 pour le mois de janvier 2021. Tél. 06.50.30.14.89

#### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Mercredi de 9h à 12h Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du mardi au samedi
De 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
Tél. 06.15.76.87.08



19A rue principale - 67930 BEINHEIM téléphone 03.88.53.04.04 télécopie 03.88.86.38.70

messagerie : <u>mairie.de.beinheim@wanadoo.fr</u> retrouvez-nous sur le site www.beinheim.fr

Bulletin d'Information Municipal imprimé par nos soins -Dépôt légal – rédaction et mise en page Mairie de Beinheim, parution hebdomadaire.